

Commission des Finances

Date : 22/04/2014

Lieu : Salle des Commissions

Présents : Mme DA CUNHA Sylvie, BOLLETINO Fabienne. Mrs DALON, GRILLON, MUNNIER, BERTHON, SOGARO, MONA, OULEVEY, GAIFFE.

Excusés : Mmes MARTINA, KEBBACHE. Mr HAFIS.

Secrétaire : Sylvie DA CUNHA.

Assiste à la séance :

Documents joints : Plusieurs rapports.

Régis GAIFFE remercie les participants de leur volonté de s'impliquer dans cette commission et précise quelques éléments sur le fonctionnement de la commission.

- La commission finance a souvent un caractère très formel par rapport aux autres commissions. Sur ce mandat on s'attachera à essayer dans la mesure du possible à donner des éléments pédagogiques et des clefs de lecture aux participants.
- En début de réunion, il y a désignation d'un ou d'une secrétaire de séance.
- La commission finance se réunit souvent la veille ou l'avant-veille des Conseils Municipaux traitant du budget (vote du budget, vote du compte administratif, vote des décisions modificatives, ...)
- Les comptes rendus des commissions finances reprendront essentiellement les questions / réponses évoquées en séance.
- Pour des questions d'économie et d'écologie, les documents seront diffusés prioritairement par mail et archivés sur le site web de la commune.
- Il y aura dans la mesure du possible des interventions vulgarisées sur la thématique des finances communales dans les différentes commissions communales. L'objectif est d'animer une vraie transversalité sur les questions financières.
- Selon les sujets, la Directrice Financière, le Directeur Général des Services ou le Directeur des Services Techniques participeront à la commission.

Les questions & remarques faites en séance :

- L'augmentation des taux d'imposition. La part communale reste inchangée depuis très longtemps, mais la valeur locative des biens est ré-actualisée à la hausse chaque année. Il est intéressant de voir où la commune de Grand Charmont se situe en terme de pression fiscale par rapport aux autres communes de l'agglomération. 6^{ème} commune de l'agglomération en terme de population, Grand-Charmont est au 4^{ème} rang pour le taux de la taxe sur le foncier bâti et au 13^{ème} rang pour le taux de la taxe d'habitation (valeurs 2012).
- L'impact de la réforme des rythmes scolaires a une incidence forte sur le budget communal à travers de nouvelles dépenses : frais de personnel et de formation, fournitures, chauffage, entretien,
- La commune appartient malheureusement à la catégorie des communes pauvres (voir tableau en page 14 du document Débat d'Orientation Budgétaire)
- La commune, fortement dépendante des subventions de l'Etat voit ses recettes baisser de manière significative. Ce sont les effets des annonces de l'état sur les économies faites sur les dotations aux collectivités. Ces baisses devraient encore se poursuivre sur les années à venir.
- Malgré une gestion rigoureuse, nos charges sont orientées à la hausse. En effet, la commune reverse de plus en plus d'argent à la Communauté d'Agglomération en particulier depuis la création du Fond de Péréquation Intercommunal mis en place suite à la réforme de la Taxe Professionnelle. La question de la solidarité entre les 29 communes doit être clairement posée au regard de la situation de villes pauvres comme Grand Charmont. Des discussions sont engagées avec le nouvel exécutif de l'agglomération. Cela pourrait permettre aux communes pauvres de l'agglomération de retrouver un peu de marge de manœuvre dans une logique de plus d'équité et de solidarité entre les communes. Nous donnons plus à l'agglomération qu'elle nous reverse (voir tableau en page 18 du document Débat d'Orientation Budgétaire)
- Dans cette logique, la décision est prise d'inclure dans le budget 2014 une subvention exceptionnelle de l'agglomération à hauteur de 150K€ permettant de répondre à la problématique émise précédemment. Si la commune n'obtient pas ce soutien, il appartiendra de voter en décision modificative, un budget d'ajustement particulièrement difficile.
- Face à ces incertitudes, les subventions aux associations sont orientées fortement à la baisse.